

GARANTIE DU SYSTÈME DE PORTE INTÉRIEURE INTEGRA FLUSHWALL

- Garantie de 1 an contre tout défauts de fabrication ou de gauchissement à partir de la date de réception
- La garantie se limite au remplacement de la pièce FOB DORR Industries;
- Les produits installés sont couverts par la garantie pour le remplacement des pièces défectueuses seulement. Le transport et la main-d'œuvre sont au frais du propriétaire de la résidence.
- La garantie du gauchissement s'appliquera à une porte gauchie de plus de ¼"
- Entreposez les portes à l'abri des rayons directs du soleil et des sources intenses de chaleur, de froid et d'humidité.
- À l'entreposage, empilez les portes à l'horizontale sur une surface de niveau; évitez de les poser à la verticale contre une structure comme un mur. Lorsque vous empilez des portes, vous devez recouvrir en tout temps celle du dessus avec une feuille de couverture, un contreplaqué ou encore un carton.
- (Pour mesurer le degré de gauchissement d'une porte, la méthode de la norme WDMA la plus récente sera utilisée);
- Nous garantissons la dimension des portes et cadres avec une tolérance de 3mm;
- Toute réclamation devra être faite dans les 48 heures suivant la réception de la commande et avant l'installation ou la finition dudit produit;
- La garantie exclut les problèmes provenant ou résultant d'une mauvaise installation, d'un mauvais entretien, d'abus, de négligence, de vandalisme, d'impact d'objet étranger quel qu'il soit, de mouvement de structure, de distorsion ou de défaillance des murs de fondation.
- La garantie exclut les problèmes provenant ou résultant de sinistres tels que: incendie, accumulation de chaleur, explosion, température excessive, exposition à des produits chimiques.
- La garantie exclut les problèmes provenant ou résultant de conditions climatiques telles que : tornade, ouragan, tremblement de terre, inondation, glissement de terrain, l'effet de la pollution, moisissure ou tout autre désastre naturel.
- Pour tout accessoire autre que la porte et le cadre, Dorr Industries se réfère à la garantie du fabricant
- Cette garantie, offerte au premier acheteur, est non-transférable;
- Dorr se réserve le droit de faire des améliorations et des changements dans sa conception de produits. Dans ce cas, Dorr ne s'engage aucunement à modifier les produits déjà livrés.

Pour plus d'informations techniques, contactez DORR Industries. (418) 683-0700